

Objectifs

- Préparer et valider un **Titre Professionnel** de Niveau III de **serveur** en restauration afin d'exercer un emploi en service
- Permettre à des personnes en apprentissage de travailler les compétences comportementales nécessaires à toute prise de poste



Objectifs techniques

- CCP1 : Réaliser les travaux préalables au service en restauration
- CCP2 : Accueillir, conseiller le client et prendre sa commande
- CCP3: Réaliser le service en restauration

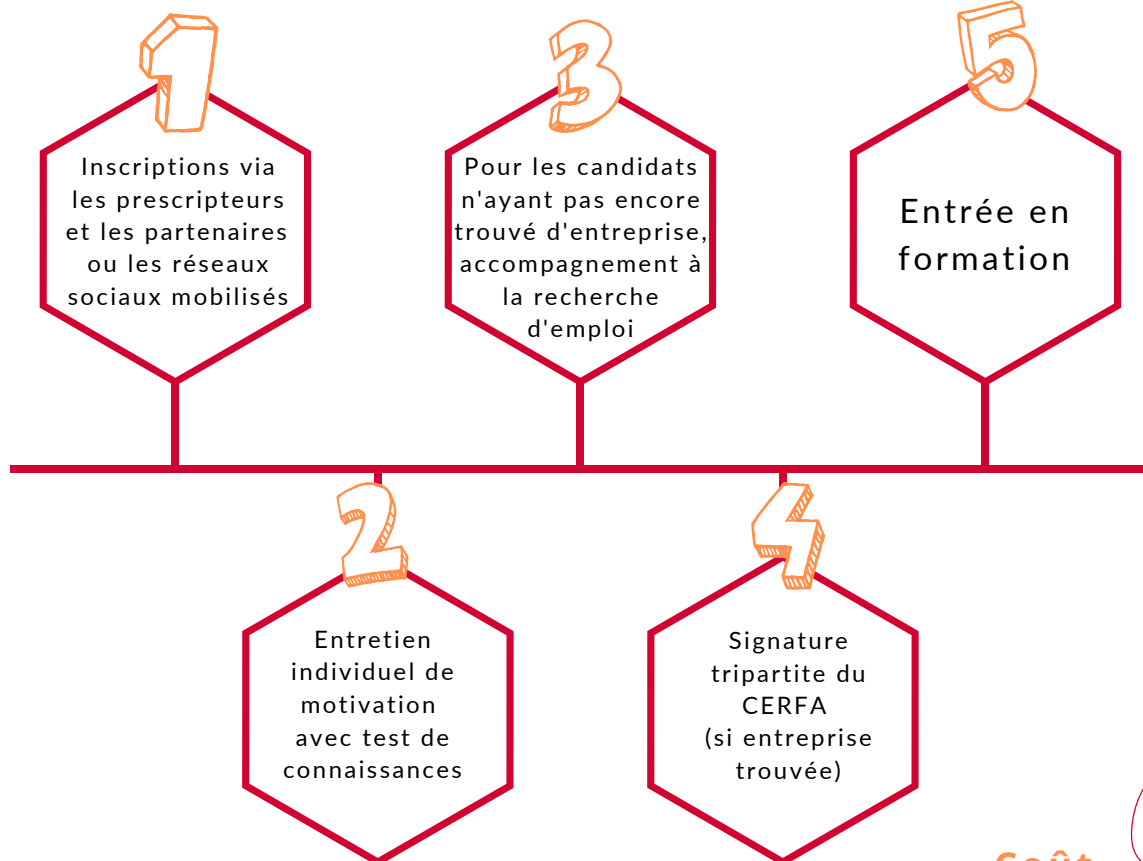
Prérequis



De 18 à 30 ans

Avoir validé un projet professionnel en lien avec le secteur de la restauration
Savoir lire, écrire et compter en français

Modalités et délais d'accès



Durée

12 mois de formation

avec une alternance : 4 semaines en entreprise, 2 semaines en centre de formation

Coût



Formation prise en charge par AKTO (OPCO)

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap :



Dorothee DUMAS
06 68 91 62 93

dorothee.dumas@apprentis-auteuil.org



Méthodes mobilisées

Une **alternance** entre 3 lieux d'apprentissage

Enseignement
technologique
**Centre de
formation**


Enseignement
pratique
**Restaurant
école la Salle à
Manger**

Enseignement
pratique
Entreprise

Chaque lieu d'apprentissage doit permettre de préparer les différents blocs de compétences qui composent chacun des titres professionnels. Un tronc commun de connaissances est dispensé puis des modules spécifiques sont enseignés selon le Titre Professionnel préparé.

Les différents modules de formation sont enseignés de façon interactive, en alternant les modalités pédagogiques : cours magistral, exposé, visite, intervenants professionnels, situation problème, etc.

Notre méthodologie est basée sur le « **act to learn** » - **agir pour apprendre**.



Evaluation

Des évaluations d'acquis régulières sont pratiquées via des QCM, des travaux pratiques mais également grâce au suivi en entreprise.

L'évaluation se veut formative et toujours dans l'optique de valoriser la progression de chacun. Elle est systématiquement accompagnée d'une auto-évaluation et d'un temps d'échange avec l'apprenant.

Passage de Titre Professionnel de niveau III Serveur

Rémunération

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du Smic, soit 453,32 €	43% du Smic, soit 721,95 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 889,84 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> (1 678,95 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

90% de réussite au titre professionnel sur les 3 dernières années

Après la formation ➔
Emplois possibles

Serveur, commis de salle, runner, etc.

Contact Fondation Apprentis d'Auteuil - Pôle Avenir Emploi

44, avenue Paul Kruger 69100 Villeurbanne

06 62 56 12 65 / jessica.labrit@apprentis-auteuil.org

<https://pole-avenir-emploi.apprentis-auteuil.org>

